



2026/006

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-VIENNE**

COMMUNE DE CHAMPSAC

**ARRETE MUNICIPAL DE DEVIATION DE LA
CIRCULATION POUR INNONDATION**

LE MAIRE DE CHAMPSAC,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - Huitième partie : signalisation temporaire ;

Considérant les intempéries survenues ces derniers jours occasionnant d'importantes précipitations ayant entraînées de multiples inondations,

Considérant la nécessité de fermer la voirie à la circulation pour assurer la sécurité des usagers,

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation à tous les véhicules sera interdite sur la VC-220, VC-210 et la VC-2 à partir d'aujourd'hui et jusqu'au retour de conditions favorables à la circulation.

ARTICLE 2 : La circulation sera déviée par la VC-204, VC-201, D-141 et D66 comme indiqué sur le plan ci-joint

ARTICLE 3 : La signalisation sera mise en place aux frais et aux soins de la commune de Champsac.

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité de la déviation.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de St LAURENT S/GORRE,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de CHALUS,
- Conseil Général de la Haute-Vienne MAD Antenne ORADOUR SUR VAYRES,
- COM-COM Ouest Limousin

Fait à Champsac, le 16 février 2026.

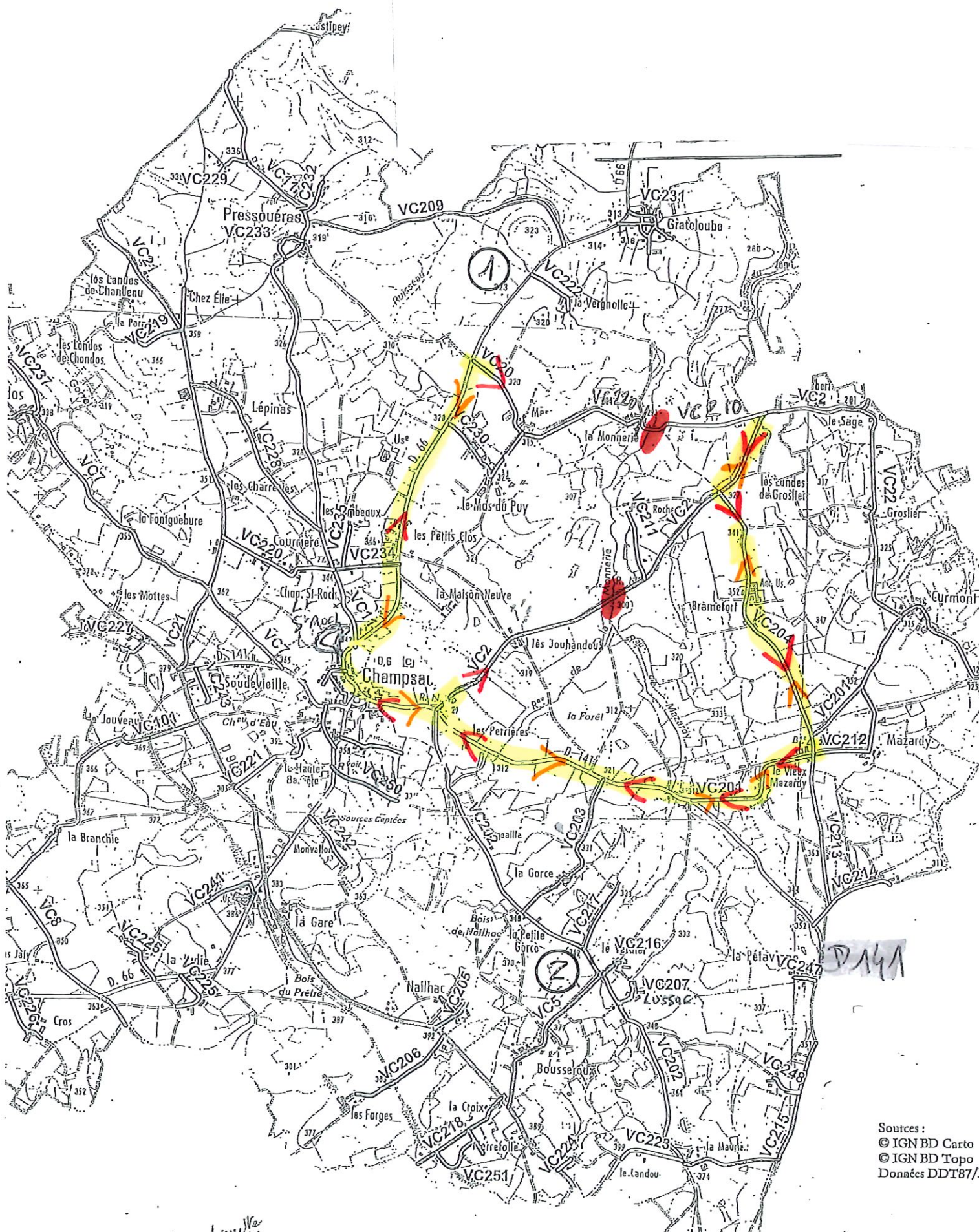
Le Maire,
Emeline GIAMBELLUCO



 Zone inondée

>< Dérivation

COMMUNE DE CHAMPSAC
- Carte de la Voirie Communale -



Sources :
© IGN BD Carto
© IGN BD Topo
Données DDT87/.

